



URISMIP

UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE MIDI-PYRENEES

DELEGATAIRE DU CONSEIL NATIONAL DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

BULLETIN D'INFORMATION - N° 231 Avril 2008

Convocation de l'Assemblée Générale

Les membres de l'URISMIP sont invités à assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu

Lundi 28 avril 2008 à 17 heures à

L'Ecole Nationale de la Météorologie,

42 avenue Gaspard Coriolis à Toulouse Tél. 05 61 07 90 90

Rendez vous dans la salle E 259 au 2ème étage de l'Ecole.

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du Rapport Annuel d'Activités 2007
- Présentation du Rapport Financier 2007 et rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation du Rapport Financier 2007. Quitus
- Présentation et approbation du Budget 2008
- Fixation du montant de la cotisation 2008-2009
- Renouvellement des instances
- Questions diverses

Nous vous rappelons que pour délibérer valablement, les participants doivent être à jour de leur cotisation. Il sera possible de régulariser sa situation sur place.

Une conférence sur le thème de la météorologie et de l'influence des volcans sera ensuite animée par un éminent spécialiste de ces sujets.

Convocation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans. Le Conseil d'Administration renouvelé au cours de l'Assemblée Générale se réunira immédiatement après l'Assemblée Générale afin d'élire le nouveau Bureau de l'URISMIP.

Apéritif et Dîner

Après l'Assemblée Générale, un apéritif sera offert par l'URISMIP. Un dîner amical organisé sur place prolongera cette soirée. Les conjoints sont invités à se joindre aux adhérents pour l'apéritif et le dîner.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur François Lalaurette, Directeur de l'Ecole, qui a aimablement accepté de nous accueillir.

BULLETIN D'INSCRIPTION Assemblée Générale de l'URISMIP 2008

Madame, Monsieur.....participera :

À l'Assemblée Générale	oui	non	
Au dîner	oui	non	nombre de personnesx 25 € = €

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'URISMIP, à ce bulletin et le retourner avant le 23 Avril 2008, à URISMIP, 18 rue d'Aubuisson, 31000 Toulouse. 05 61 62 46 28. urismip@wanadoo.fr

POUVOIR

Je soussigné,, membre de l'URISMIP

Donne pouvoir à

Pour le représenter à l'Assemblée Générale de l'URISMIP qui se tiendra le 28 avril 2008, à L'Ecole Nationale de la Météorologie, 42 avenue Gaspard Coriolis à Toulouse.

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

A....., le.....2007



URISMIP

UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE MIDI-PYRENEES

DELEGATAIRE DU CONSEIL NATIONAL DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

EDITORIAL

Le Grenelle de l'Environnement a terminé ses travaux et commence à appliquer en ce moment les premières conclusions des différentes rencontres. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large du Développement Durable.

Cette orientation a des conséquences sur la politique scientifique et technique de notre pays et nous interpelle tous; le rôle que doivent jouer les ingénieurs et les scientifiques est primordial et leur place doit être nettement affirmée.

Parler de Respect de l'Environnement, c'est aussi s'engager dans tous les actes que nous accomplissons dans l'exercice de nos fonctions. Se pose dès lors les problèmes d'éthique qui s'inscrivent dans la charte que depuis l'année 2000 le CNISF a diffusé, et diffuse, à tous les ingénieurs.

L'URISMIP a choisi de s'engager avec force dans l'application de cette charte d'éthique, plus spécialement pour une meilleure connaissance de la culture nationale en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

A l'initiative de notre Union, il sera organisé en Mai 2008 une journée nationale de travail sur ce thème. Je souhaite que la contribution que nous apporterons à ce débat alimente les réflexions de l'ensemble de notre communauté et se traduise, au final, par un apport positif à l'ensemble des composantes du Développement Durable.

Armand LATTES
Président

AGENDA

Mardis d'ASSEZAT : 20 Mai 2008 «L'usine du futur pour la chimie, des procédés propres et sûrs» par Monsieur Christophe GOURDON, Professeur à l'Institut National Polytechnique de Toulouse.

Colloque national URISMIP : 27 mai 2008 « L'ingénieur et la responsabilité sociétale de l'entreprise, constats et perspectives ». Informations en dernière page de ce bulletin.

VIE de L'URISMIP

Distinctions

La **médaille Copernicus** de l'Académie des Sciences de Pologne qui est la plus distinction scientifique de ce pays a été remise au Professeur Armand Lattes à qui nous adressons nos plus vives félicitations

Le **Prix Urismip ENAC** a été remis par Paul Leparoux à Guillaume Parga (04L), major de sa promo. Il a effectué son année de substitution à Barcelone et effectué son stage chez Turboméca sur l'implémentation d'un algorithme de réallocation du plan temps/fréquence pour analyse vibratoire. Toutes nos félicitations au récipiendaire.

VIE des ECOLES, acte de naissance de L'ISAE

JO n° 223 du 26 septembre 2007 - page 15760 -

Journal Officiel, Lois et décrets, Décrets, arrêtés, circulaires, Textes généraux

Ministère de la défense

Décret n° 2007-1384 du 24 septembre 2007 portant création de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace

Date de prise d'effet, le 01 / 10 / 2007.

VIE DES GROUPEMENTS

Polytechnique - Centrale : le traditionnel rallye X - Piston aura lieu le 31 Mai 2008 et sera ouvert à tous.
Renseignements et inscriptions : jeanyves.papazoglou@free.fr

Commission Formation

Depuis mars 2007 la Commission Formation a travaillé sur quatre axes :

- La formation à l'expertise judiciaire
- La préparation d'un colloque sur Ingénieur et RSE
- La promotion des métiers de la science et de la technologie
- La participation aux travaux du Comité des Experts Formation du CNISF

1- Formation à l'expertise judiciaire.

- Confection et diffusion d'une plaquette destinée à faire connaître la formation dans les réseaux de l'URISMIP, en complément des actions de promotion menées par notre partenaire INP Formation Continue.

Cette plaquette est jointe au présent bulletin.

Parallèlement, elle sera diffusée sous format informatique, notamment aux groupements Midi-pyrénéens des Associations d'anciens élèves, ainsi qu'aux 23 URIS et au CNISF pour insertion sur leurs sites Internet. Il est possible d'obtenir sur simple demande téléphonique, ou par mail, auprès du secrétariat de l'URISMIP, soit des exemplaires supplémentaires de la version imprimée, soit la transmission par mail de la version informatique.

- **Activité et Chiffres clés :**

L'activité 2007 (31 stagiaires) est restée au même niveau global qu'en 2006, avec : une forte fréquentation du stage formation générale (23 stagiaires), une bonne stabilité du stage AUTO (8 stagiaires), l'annulation du stage BTP par insuffisance d'inscriptions (c'est rare).

Chiffres clés sur l'année civile 2007 : Chiffre d'affaire global 40 360 € - Pour l'URISMIP : part des recettes lui revenant 22 292 €, montant des charges 9 326 €, résultat 12 966 €, soit 32% du CA.

2- Colloque de portée nationale sur le thème « L'ingénieur et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) – Constat et perspectives ».

Ce thème résulte des réflexions menées par le Comité d'organisation après deux dîners-débats passionnants, tenus en 2007 au restaurant l'ENVOL sur le site de l'aérodrome de Toulouse Lasbordes :

- Le 6 novembre, avec Messieurs Alain Garcia, Directeur Technique d'Airbus, et Daniel Thébault, Président du MEDEF Midi-Pyrénées ;
- Le 10 décembre, avec trois représentants d'organisations syndicales, Madame Odile Laurent CFTD, Messieurs Olivier Lambeaux CFE-CGC, et Benoît Lemaignan CFTC.

Le colloque se tiendra à

L'Université des Sciences Sociales de Toulouse (UT1) le mardi 27 mai 2008 de 9h30 à 17h15.

Le document en fin de bulletin présente cette manifestation : la problématique et les objectifs, la forme et le déroulement envisagé du colloque. Des démarches sont en cours pour obtenir l'accord de participation de plusieurs conférenciers correspondant aux caractéristiques mentionnées dans ce document.

Il sera largement ouvert à des représentants des pouvoirs publics, des entrepreneurs, des ingénieurs et autres cadres scientifiques et techniques, des responsables d'organismes d'enseignement supérieur et de recherche, des universitaires et des étudiants. Ces publics seront invités à poser des questions et à donner leur avis.

Des annonces seront diffusées dans le courant des mois d'avril et mai prochains. Venez nombreux.

Pour en savoir plus sur la RSE, consulter le site Internet de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises www.orse.org

3- La promotion des métiers de la science et des technologies dans les lycées et certains collèges de l'Académie de Toulouse.

- Bilan provisoire de la campagne 2007/2008 :

- Ø 113 lettres adressées aux proviseurs de lycées et à quelques principaux de collèges
- Ø un vivier constitué de 104 noms de volontaires, avec des taux de réponse aux appels tout à fait acceptables et encourageants
- Ø 36 interventions programmées ou réalisées :
Répartition calendaire : 1 en octobre, 1 en novembre, 3 en décembre 2007, 15 en janvier, 8 en février, 2 en mars, 1 en avril 2008, 4 en cours de programmation

Jean-Louis Freson

PROMOTION DES METIERS **de la science et de la technologie**

Implication dans les actions menées par la mission égalité filles/garçons du Rectorat

L'URISMIP est membre du comité de pilotage de cette mission académique et y est représentée par Françoise Prat, titulaire, et Roselyne Feyt, suppléante.

Par ailleurs, l'URISMIP, membre du comité de pilotage du plan académique sciences, a été sollicitée par le Rectorat pour signer une convention de partenariat dans le cadre de sa politique de valorisation des formations et des métiers de la science et de la technologie. Cette convention est, à l'heure actuelle, en cours de préparation pour une signature dans les deux prochains mois.

C'est dans ce contexte, que l'URISMIP a proposé à la mission académique égalité d'inclure dans la déclinaison régionale de la convention nationale interministérielle pour l'égalité filles/garçons, femmes/hommes dans le système éducatif (qui doit être signée le 3 avril par le préfet de la région Midi-Pyrénées et le Recteur de l'Académie de Toulouse) les actions suivantes:

- mener ses actions d'information/sensibilisation des métiers auprès des élèves (témoignages d'ingénieurs et de chercheurs), en s'inscrivant au même titre que les branches professionnelles ayant signé des conventions de coopération ou de partenariat avec le Rectorat, dans les objectifs de la mission égalité filles/garçons et de la cellule éducation économie du Rectorat
- participer, aux côtés d'autres partenaires, à des actions de valorisation des femmes dans les filières scientifiques et techniques organisées par le Rectorat pour des élèves du cycle 3 de l'école élémentaire jusqu'au lycée général professionnel ou technologique (ex. la manifestation de 2007 au Zénith « Osez les filles »)
- dans le cadre de la formation initiale et continue, informer/sensibiliser les professeurs de maths des collèges, les Inspecteurs d'Académies et des Inspecteurs de l'Education Nationale (IA, IA-IPR et IEN) et les acteurs de l'orientation, aux formations et aux métiers de la science et de la technologie :
 - pour faire disparaître les préjugés sur l'image encore trop masculine des métiers d'ingénieur, sur la difficulté des études d'ingénieur, sur la place des maths dans ces études, sur le coût des études et sur les débouchés à l'issue des études
 - pour mettre en évidence l'importance de développer la curiosité scientifique dès l'école primaire, de susciter le plus tôt possible au collège l'intérêt des élèves pour les matières scientifiques et de susciter des vocations pour ces métiers face aux défis environnementaux, économiques et sociétaux de demain.

Implication dans le comité de pilotage du PRESTE (Plan de Rénovation de l'Enseignement Scientifique et Technique pour l'Ecole)

L'URISMIP est également membre du comité de pilotage du PRESTE et y est représentée par Françoise Prat.

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage en février, l'URISMIP a proposé de dynamiser son réseau d'adhérents pour les inciter à s'engager dans des actions suivies en région dans des classes d'écoles élémentaires.

Quelques membres de l'URISMIP y sont déjà impliqués dans leur département (« La main à la pâte » ou autres projets originaux à inventer...) et leurs interventions ont été unanimement saluées par les IA et les IEN qui suivent les classes où ils interviennent : ils se reconnaîtront en lisant ces lignes... Leur serait-il possible de contacter l'URISMIP ou Françoise Prat pour faire part de leur expérience ? S'ils sont d'accord, leur expérience pourrait alors être transmise au réseau des associations lors de la communication qui sera faite par l'URISMIP sur le sujet dès que la convention de partenariat avec le Rectorat aura été signée.

Implication dans le Comité Consultatif Régional de l'Egalité hommes - femmes (CCRE)

Ce Comité mis en place en avril 2006 par le Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, rassemble les représentants d'une trentaine d'associations, institutions et personnalités civiles dont l'URISMIP qui y est représentée par Françoise Prat, titulaire et Roselyne Feyt, suppléante.

Les actions marquantes du CCRE depuis sa mise en place se sont traduites par:

- la remise du Prix de l'Egalité Professionnelle le 6 décembre 2006
- le colloque Eurorégion sur l'égalité professionnelle du 15 mars 2007

Les actes du colloque Eurorégion, les informations sur le prix 2006 et sur le fonctionnement du CCRE sont disponibles sur le site de la région:

<http://www.midipyrenees.fr/>

http://www.midipyrenees.fr/pagesEditos.asp?IDPAGE=804&sX_Menu_selectedID=m2Economie_2B10305F

Actions 2008:

- **INFOSUP** : les 3 tables rondes URISMIP du samedi 2 février 2008 ont été organisées pour la 2^{ème} année consécutive, en partenariat avec la Région dans le cadre des actions du groupe scientifique du CCRE (dont l'URISMIP fait partie). La Région a pris en charge les plaquettes d'information distribuées lors du Salon et a également informé courant janvier les proviseurs des lycées d'enseignement général et technologiques de la Région pour faire connaître ces tables rondes aux élèves des terminales scientifiques et technologiques. La participation du public, en particulier les parents, a été encore plus importante qu'en 2007 (salles combles). L'utilité de ces tables rondes est incontestable.
- **Nouvelles activités du groupe scientifique du CCRE** :
En février, la décision a été prise par le CCRE et la Région de renforcer le groupe scientifique du CCRE par des membres de « Femmes et Science » et d'élargir son champ d'actions. A suivre...
- **Prix de l'égalité professionnelle** : appel à candidature en septembre 2008 et remise des prix en décembre 2008

Toutes ces actions sont menées avec le concours de volontaires des associations, de membres de l'URISMIP et nous invitons tous ceux et celles qui le souhaitent à contacter l'URISMIP, pour :

- recevoir plus d'information sur nos activités
- partager idées et expériences
- être davantage impliqués dans nos réflexions ou nos travaux
- et venir témoigner auprès des jeunes de votre vécu et de votre enthousiasme pour les métiers d'ingénieurs et de chercheurs pour le communiquer à la jeune génération...

A bientôt !

Françoise Prat

Commission environnement et développement durable

Réunion du 22 janvier 2008

Présents : Georges Larrouy, Antoine Péliissié du Raussas, Daniel Blanc, Jean Laroche, Jean-Claude Ripoll, Paul Féron, Serge Bories, Marc Bardin, Jacques Fontan, Christian Guitard

Excusés : Chantal Péchaud, Pierre Molette, Roselyne Feyt, Françoise Prat

Compte rendu

1-Les propositions de la réunion du 23 octobre sont rappelées.

- Les CR de la table ronde transport ont été diffusés.
- Sur le thème du grand contournement de Toulouse une réunion a été organisée le 20 novembre dans les locaux de l'académie. Pierre Molette a rédigé une contribution qui a été envoyée à la commission du débat public (voir fichier joint). Il est intervenu au CESR, lors du débat sur ce sujet.
- Les OGM ont fait l'objet de présentations lors de réunions et conférences de l'Académie. Une discussion s'établit sur ce thème. Une meilleure information du public sur les OGM aurait peut être pu permettre d'éviter la situation actuelle et la mauvaise perception par le public des OGM dans leur ensemble.
- Les deux autres thèmes proposés le 23 octobre sont discutés (voir ci-dessous).
- Le compte rendu est approuvé.

2- Alimentation et environnement

Les aliments ont un impact sur l'environnement. Ils utilisent des ressources et produisent des déchets. Les impacts de l'agriculture et de l'élevage font l'objet de débats mais ils ne sont pas en général abordés sous l'angle de l'alimentation, qui est l'objectif principal de l'agriculture. Il faut donc en amont de l'agriculture réfléchir à notre alimentation. Des travaux existent dans les pays d'Europe du Nord et d'Europe centrale sur alimentation et environnement mais ils sont rares en France. En 1991 un rapport du parlement allemand évaluait à 22 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES), celles liées à l'alimentation. Les émissions de GES et les impacts sur l'environnement dépendent beaucoup du type d'alimentation, du transport des produits utilisés etc.. Les pays en développement, les pays émergents s'orientent vers une

alimentation du type de celle des pays industrialisés, ce qui risquent d'entraîner des dégradations sévères. Comme pour les autres problèmes de développement durable les pays industrialisés doivent diminuer les nuisances liées à l'alimentation. C'est un sujet très complexe sur lequel le public est encore peu informé. Quelques chiffres : Il faut 7 Kg de céréales pour produire 1 Kg de bœuf et 2 Kg pour produire 1 Kg de poulet; la production d'un Kg de viande de veau rejeterait environ la même quantité de GES qu'un trajet automobile de 220 Km (JM Jancovici).

Roselyne Feyt a fait part de ce projet au conseil d'administration des ingénieurs agronomes, qui est intéressé par ce thème et qui propose l'organisation d'une table ronde conjointe en fin d'année. Une nouvelle discussion aura lieu lors de leur prochain conseil d'administration le 10 mars. Des participants viendront lors de notre prochaine réunion. Notre commission sera élargie.

Le projet d'organisation d'une table ronde en collaboration avec le groupement de ingénieurs agronomes est donc retenu. La manifestation se déroulerait de préférence un samedi matin.

3- Economie d'énergie dans l'habitat.

Le sujet est intéressant. Il faudrait le mener en collaboration avec le cluster bâtiment économe de Midi-Pyrénées. L'URISMIP permettrait à cette organisation de toucher le public des ingénieurs. L'organisation de conférences dans le cadre des mardis d'Assézat va être proposée au Cluster. Cela ne devrait pas trop surcharger le travail de notre commission.

4- Questions diverses

Plusieurs sujets sont proposés :

L'hydrogène en collaboration avec l'école des mines d'Alb,i

L'énergie éolienne,

Le stockage de l'électricité,

Les biocarburants,

La production de biogaz à partir de déchets organiques.

Ces thèmes pourraient faire l'objet de conférences dans le cadre des mardis de l'Hôtel d'Assézat;

5- Lieu des réunions de la commission;

Elles pourraient être organisées à la maison des associations, à l'ancienne caserne Niel, dans le quartier St Agne. On peut s'y rendre en métro ou en voiture sans problème de stationnement;

6- La date de la prochaine réunion de la commission vous sera communiquée très prochainement.

Professeur Jacques Fontan

HOMMAGE AU SOLEIL

Nous devons tout au Soleil! Sans lui la planète Terre n'existerait pas, et sans son rayonnement la vie n'y existerait pas. Les organismes fermentés qui ont produit le charbon, le pétrole, le gaz, et autres bitumes, asphaltes et tourbes n'ont fait qu'accumuler de l'énergie solaire, que nous dispersons allègrement sans compensation.

La puissance de l'énergie rayonnée interceptée par la Terre était il y a peu 15000 fois la puissance utilisée par l'humanité pour ses activités, les unes indispensables, les autres facultatives. Ce rapport décroît évidemment avec l'expansion de la consommation, mais reste encore supérieur à 10000.

De cette puissance seule une partie atteint le sol, pour y être réfléchié ou absorbée puis rayonné à nouveau vers l'atmosphère et l'espace; la part réfléchié est aussi en partie absorbée par l'atmosphère et finalement rayonné vers l'espace, du moins dans le maintien de la température terrestre. Une très faible fraction est désormais piégée par l'accroissement du fameux effet de serre et provoque le réchauffement global.

Eliminons les zones arctiques, les mers et océans, les altitudes inhabitables. Réservons les surfaces agricoles nourricières. Admettons que les rendements d'exploitation du rayonnement perçu soient très faibles, il reste une marge considérable. L'Humanité est donc bien sotte de n'avoir pas appris à jouir de cette ressource.

L'énergie n'est bien évidemment pas consommée, mais seulement transformée, et plus exactement dégradée par nos activités. La plupart des processus se contentent de transformer la ressource en chaleur, la forme d'énergie la plus dégradée par l'entropie, avant d'en extraire, sous le régime de Carnot, un travail utile ou des réarrangements atomiques, mesurés par l'énergie électromagnétique.

Il est tout aussi clair que la dégradation en chaleur est inévitable, mais il s'agit de ne l'accepter qu'en toute dernière extrémité. L'aberration de la lampe à incandescence qui éjecte des photons par agitation thermique n'a que trop perduré. La première étape consiste donc à exploiter les photons sous cette forme d'énergie qui est la plus pure. Le rayonnement capté sera ainsi détourné pour un temps, judicieusement utilisé, puis relâché sous forme de chaleur, état qui lui était en tout cas destiné.

Le mètre carré de désert reçoit chaque jour 7kWh, et si on envisage de doter une humanité de 8 milliards d'habitants d'une puissance de 4kW *per capita*, soit de 100 kWh par jour, (la puissance moyenne était de 2,2 kW en 2000), avec un rendement de 10%, il suffirait de 1200 milliards de mètres carrés, ou 120 millions d'hectares, ou 1200 km², deux fois la superficie de la France, une fraction du Sahara ! avec leurs déserts les rois du pétrole seront sans doute les rois du solaire.

Sommes nous prêts à sacrifier un désert considéré comme « en état naturel », à y implanter des palmeraies photovoltaïques ? Après tout ce désert était une agréable savane il y a peu de millénaires, et le développement durable de l'humanité ne se fixe pas de terme à son existence. Les villes médiévales ont enfoui les villes gallo-romaines avant d'être enfouies par les villes haussmanniennes. Combien de forêts sacrifiées depuis la préhistoire et encore pour notre siècle ? Combien de sols artificialisés ? Même durable, le développement de l'humanité ne se fera pas sans sacrifices aux dépens de l'état de nature.

Pour ce qui est de la ressource solaire, il faut bien entendu encore prendre en compte le cycle diurne et les distances de livraison, un meilleur rendement serait bienvenu.. Quels procédés mettre en œuvre ?

Dans le domaine du stockage la recherche paraît étrangement faible en France, et semble-t-il passée sous la coupe des Etats-Unis toujours clairvoyants sur les perspectives financières. On n'imagine pas le transport sous forme d'électricité stockée, une voie de rendement discutable est la production d'hydrogène liquide. La réduction des distances par la répartition des sites de production et la réduction des pertes par des supra conducteurs s'imposeront. On peut rêver à un couplage avec le solaire thermique pour l'électrolyse de l'eau, parfois dessalée à l'occasion, et avec le refroidissement des conducteurs. Enfin il faudra trouver comment mobiliser les électrons autrement qu'au sein de matériaux qui les immobilisent.

Le rendement global sera-t-il supérieur à celui de l'assimilation chlorophyllienne ? Ce n'est pas sur, et une autre voie de recherche qui paraît encore trop peu soutenue est précisément une reproduction industrielle de cette réussite naturelle dans l'exploitation du rayonnement solaire. Il semble que l'on préfère très orgueilleusement essayer de concurrencer l'astre en reconstituant les réactions origines lointaines du rayonnement vital.

Jean-Claude Ripoll

Le paradis perdu, Prométhée et Icare

Les ingénieurs, et beaucoup d'autres, formés aux sciences expérimentales, ne comprennent pas bien les attaques que subissent désormais quelques produits de ces sciences. Qu'il s'agisse de ce qu'on appelle OGM, de l'énergie nucléaire, ou du transport aérien.

Risquons une interprétation loin de ces sciences : la condamnation, sinon le rejet de ces activités (combien prennent l'avion pour aller s'insurger contre les OGM ou protester contre l'effet de serre?), semblent se rattacher aux mythes de la transgression par l'Homme des limites fixées par les Dieux. Il faudrait renoncer à ces transgressions pour éviter une punition d'autant plus redoutable que les motifs et les voies en sont obscurs.

L'aéronautique c'est l'incursion dans le domaine réservé des divinités célestes, conclue par la chute mortelle d'Icare. Le nucléaire c'est l'appropriation du feu solaire, et renvoie au martyr de Prométhée. Les OGM touchent aux sources même de la vie, à la « connaissance » des secrets de la création, punie par l'exclusion du Paradis.

Mais l'Homme a reçu la promesse du Rédempteur, et pourra accéder à un nouveau paradis. Prométhée a finalement été délivré, signe d'un nouveau pacte. Reste le malheureux Icare, dont la fin ne semble pas arrêter les aéronautes enthousiastes (voir la Revue *ICARE*), qui parlent plutôt du « rêve d'Icare ». Ne voit on pas des sortes d'avions vouloir s'élancer toujours plus haut ? Doit on tirer de cette punition définitive une condamnation ? Ce serait oublier le vol réussi de Dédale, plus modeste, plus lent sans doute que la jeunesse, à plus faible altitude.

Cette modération a été récompensée, il y a peut-être une leçon à tirer !

Jean-Claude Ripoll

L'ingénieur et La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Constats et perspectives

Université des Sciences Sociales de Toulouse (UT1) le mardi 27 mai 2008

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est la déclinaison, à l'échelle de l'entreprise, du concept de développement durable qui repose sur trois piliers : économique, social et environnemental. Cela signifie qu'une entreprise doit, non seulement, se soucier de sa rentabilité et de sa croissance, mais aussi de ses impacts sociaux et environnementaux, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de l'entreprise. Elle doit aussi être plus attentive aux préoccupations de ses parties prenantes internes et externes : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs et partenaires, société civile...

Le débat mené au sein de l'Union Européenne a amené la Commission à définir la RSE comme l'intégration volontaire des considérations environnementales et sociales dans les activités des entreprises, en dehors des prescriptions légales et des obligations contractuelles. En Europe aujourd'hui, dans la mise en œuvre du concept RSE, l'accent est mis sur le passage des « procédés » aux « résultats », afin d'aboutir à une contribution mesurable et transparente des entreprises à la lutte contre l'exclusion sociale et la détérioration de l'environnement. En France, la loi dite des nouvelles régulations économiques (NRE), adoptée en 2001, oblige toutes les entreprises cotées en Bourse à rendre des comptes en ce qui concerne les impacts sociaux et environnementaux de leur activité dans leur rapport annuel. Plus récemment, le Grenelle de l'Environnement s'est également saisi de cette question.

Quelle place pour l'ingénieur ?

L'ingénieur est directement concerné par la RSE en raison de la place centrale qu'il occupe dans l'entreprise, compte tenu d'une part de son rôle d'encadrement et, d'autre part, de ses apports en compétences techniques pour l'innovation, la conception et la production de biens et services, dans le respect des utilisateurs (en particulier leur sécurité) et de l'environnement. L'ingénieur peut d'ailleurs être pénalement responsable des conditions de travail et des conséquences de la mise sur le marché de ses produits.

Pour l'ingénieur, le développement durable et la RSE, devraient être à la base de son métier. Cependant, il n'est pas spécialement/suffisamment préparé à ces préoccupations, pourtant essentielles, et en conséquence, pas toujours conscient de la portée sociétale de ses actions.

Les objectifs du Colloque

Ce colloque, proposé par l'URISMIP, a pour but d'inciter : (i) les ingénieurs à s'engager individuellement et collectivement dans la diffusion de la culture RSE et son développement ; (ii) les entreprises à impliquer plus fortement des ingénieurs dans la construction de leur politique managériale et de leur stratégie en matière de RSE ; (iii) les organismes de formation d'ingénieurs à inclure, dans les enseignements initiaux, la démarche du développement durable et la RSE.

Ce colloque, comprendra tout d'abord un exposé introductif général sur la RSE et son développement en France et dans le monde. Ensuite, l'état des lieux dans de grandes, moyennes et petites entreprises sera évoqué. Des considérations sur l'implication politique en ce domaine, qu'il s'agisse de dispositions incitatives, réglementaires ou législatives, compléteront ces présentations.

Des témoignages et expériences d'ingénieurs, assurant différents métiers ou fonctions dans divers domaines, précéderont une table ronde au cours de laquelle on dégagera des perspectives pour la formation et les rôles confiés aux ingénieurs, ainsi que les voies de leur implication responsable dans la conduite de l'entreprise, ce qui amènera à préciser l'éthique qui doit guider l'ingénieur.

La structure envisagée pour le Colloque est la suivante

A partir de 09h30 : accueil des participants :

- | | | |
|--|---|--|
| Ø 10h00 à 10h15 : allocution d'accueil | Ø | 13h45 à 15h15 : session 2, l'ingénieur acteur de la RSE |
| Ø 10h15 à 10h45 : exposé introductif, par le Professeur Jacques IGALENS, présentation de la RSE en général, questionnements et objectifs du colloque | | o 3 conférences de 20 min chacune par des ingénieurs expérimentés, 1 R et D (du secteur agro bio santé), 1 production (Aéronautique), 1 chef de projet |
| Ø 10h45 à 12h15 : session 1, du concept à l'entreprise | | o Échanges avec la salle. |
| Ø 3 conférences de 20 min chacune par : 1 dirigeant de Grande Entreprise, 1 dirigeant de PME, 1 acteur politique | | 15h15 à 15h45 : pause café et rafraîchissements |
| Ø Échanges avec la salle. | Ø | 15h45 à 17h00 : table ronde avec les personnalités et débat avec la salle. |
| Ø 12h15 à 13h45 : pause déjeuner | Ø | 17h00 à 17h15 : synthèse et conclusions |
| | | A partir de 17h15 : cocktail de clôture |